Informations - inscription 2024

**Elèves de 2nde**

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !

**http://lycee-europeen-schuman.eu**

**Affectation au lycée Schuman**

Le mercredi 26 juin 2024, les élèves de 2nde sont affectés par la Direction Académique. **Les collèges informent les familles de la décision d’affectation.** Il est inutile de téléphoner au secrétariat pour confirmer la venue de l’élève.

**Suite à cette décision**, **vous pouvez inscrire votre enfant en respectant les modalités notées ci-dessous.**

**Inscription seconde**

***Elèves ISSUS d’un établissement   
PUBLIC ALSACIEN***

**Du mercredi 26 juin au lundi 1er juillet 2024**

**2 procédures distinctes (1° et 2°)**

**1° Inscription en ligne**

(*https://educonnect.education.gouv.fr*) Avec les codes des responsables légaux déjà utilisés au collège d’origine (téléservices, MBN)

**2° Validation du formulaire en ligne sur ce site**

* Dossier d’inscription 2024 en 2nde

Ou

Dossier d’inscription 2024 en 2nde ABIBAC

(uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d’affectation)

**A la rentrée :**

Une photo d’identité (qui sera prise par l’établissement)

***Elèves ISSUS d’un établissement PRIVE ou d’un   
établissement HORS ALSACE***

**Du mercredi 26 juin au lundi 1er juillet 2024**

**1 procédure**

**Validation du formulaire en ligne sur ce site**

* Dossier d’inscription 2024 en 2nde

Ou

Dossier d’inscription 2024 en 2nde ABIBAC

(uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d’affectation)

**A la rentrée :**

Une photo d’identité (qui sera prise par l’établissement)

**CNED**

Les langues vivantes suivies au collège et non dispensées au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

**Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l’attestation de l’inscription sera à fournir au secrétariat dès septembre (n’attendez pas la fin des congés pour vous inscrire).**

**https://www.cned.fr/scolaire/lycee**

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

**Démission**

Les élèves affectés au Lycée Schuman mais ne le souhaitant plus doivent signaler leur démission en téléphonant au 03 88 07 44 00 (demander le secrétariat) ou en envoyant un mail au

**ce.0670020H@ac-strasbourg.fr**

**Merci de penser aux élèves en liste supplémentaire !**

**Restauration scolaire**

L’établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d’information 2024/2025 est consultable sur le site du lycée.

Pour procéder à l’inscription à la demi-pension, vous optez pour un forfait qui pourra être modifié jusqu’au   
15 septembre au vu de l’emploi du temps. La demande de changement de forfait se fera exclusivement par mail : **intendant.0670020H@ac-strasbourg.fr**

**Transports**

* **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d’Agglomération de Haguenau (CAH). Renseignements et abonnements à l’agence Ritmo située dans la gare de Haguenau.

🕾 03 88 93 60 35 *site :* **www.ritmo.fr**

* **SNCF et lignes de cars :** inscription uniquement en ligne sur **www.fluo.grandest.fr/scolaire**

🕾 03 88 15 38 99 (uniquement pour problème d’instruction)

*Courriel :* utiliser le formulaire disponible dans la rubrique **contact** sur le site **www.fluo.eu.67**

*Pour les* ***anciens élèves*** *qui doivent reconduire leur inscription : connexion dès ouverture du site (à compter du 4 juin 2024) avec leur identifiant et mot de passe.*

*Pour les* **nouveaux élèves***, connexion dès affectation.*

*Si aucun moyen de transport n’était nécessaire depuis 2022-2023, création d’un compte « tuteur » avant d’inscrire l’élève au transport scolaire.*

*Un seul compte par famille auquel sera rattaché l’(es) enfant(s) puis création de la demande de transport.*

Les élèves en garde alternée (hors Ritmo) doivent également faire leur demande en ligne.

**Attention :** le lycée doit valider l’inscription de votre enfant dans l’établissement. Sans cette validation, la demande est mise en attente et ne pourra pas être traitée par le Service Transport (Le lycée fermera ses portes entre le 13 juillet et le 25 août).

L’ensemble des horaires de la rentrée 2024 sera consultable dès le 12 août sur le site **www.fluo.grandest.fr**



**Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)**

**La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages…**.

La cotisation est **de 8 €**. **Bien qu’elle ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion.** Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera donné à la rentrée.

**UNSS - Association Sportive**

Une présentation de l’Association Sportive sera donnée à chaque élève à la rentrée avec une possibilité d’adhésion.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d’EPS obligatoires (escalade, step, crossfit, basket, foot, volley, badminton, tennis de table…). Cette liste n’est pas exhaustive puisque les enseignants s’adaptent à la demande des élèves.

Le montant de la cotisation annuelle (licence sportive) s’élève   
à **20 €**(+ 10 € financés par la carte Jeun’Est).Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera donné à la rentrée.

**Rejoignez le ciné-club**

Le ciné-club se réunit une fois par mois, le mardi à partir de 17h30 de septembre à mai.

Chaque mois, un film d’un genre différent (animation, documentaire, thriller, comédie…). Un voyage à travers les époques et les pays.

Les films sont en VO sous-titrée, précédés d’une courte présentation et suivis d’un échange.

Venez nombreux dès septembre !

[](https://1.bp.blogspot.com/-csMcM2CZp6w/V-jnapSd5sI/AAAAAAAAAFg/FajubJseNLQzD6RJzgWvx4kzekVQhtg7wCLcB/s1600/logo+atelier+vid%C3%A9o.jpg)

**Dispositif ambassadeur de la lutte contre le harcèlement**

Chaque année, des élèves volontaires ambassadeurs se mobilisent pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire.

**Eveil Culturel et Religieux et CASA**

Présents dans les lycées de par le statut particulier de l’Alsace, l’ECR propose dans son programme :

* Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
* Des modules de découvertes et d’apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable…).
* Des projets / actions dont certains sont en lien avec des professeurs d’autres matières.
* Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l’établissement, l’aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 14h.

**Conseil de la Vie Lycéenne**(CVL)

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d’améliorer leur quotidien et d’organiser des événements qui rythment l’année scolaire.

**Rentrée des internes**

**SECONDE**

**Dimanche 1er septembre,** rendez-vous à l’entrée du lycée

Accueil et visite à 19h.

Réunion des parents de 19h30 à 20h30.

Aucun repas ne sera servi.

**PREMIERE et TERMINALE**

**Lundi 2 septembre**

Accueil à partir de 17h15

Le repas des internes sera servi à 18h30.

Un dossier d’inscription spécifique à l’internat sera à compléter.

**Rentrée des classes**

###### SECONDE Lundi 2 septembre à 8h – journée d’accueil

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

Début des cours : mardi 3 septembre à 13h ou 13h30

(en fonction de l’emploi du temps)

###### PREMIERE Mardi 3 septembre de 8h à 12h

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.

###### Début des cours : mardi 3 septembre à 13h ou 13h30

###### (en fonction de l’emploi du temps)

###### TERMINALE Mardi 3 septembre à 10h à 12h

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.

###### Début des cours : mardi 3 septembre à 13h ou 13h30

###### (en fonction de l’emploi du temps)

**Fournitures scolaires**

Il n’y a pas de liste préétablie, chaque enseignant donnera les indications.

Le jour de la rentrée, se munir d’un agenda, de feuilles et de quoi noter.

**Matériel**

Une blouse 100 % coton manches longues qui couvre les cuisses en position assise -fermeture boutons pression de préférence- et des lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) ou des surlunettes pour les élèves porteurs de lunettes de vue pour

* les élèves de seconde
* les élèves en 1ère et term. technologiques **(filières STL et ST2S)** et   
  1ère et term. générales **(spécialités physique/chimie et SVT)**

**Le lycée ne fournit ni lunettes ni blouses**.

**Casier**

Pour l’élève (demi-pensionnaire et interne en priorité) qui en fait la demande auprès du professeur principal le jour de la rentrée, un casier peut être mis à disposition (à partager avec un camarade).

Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l’achat d’un **cadenas avec une anse de diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

**A ramener le jour de la rentrée.**

**Suivi médical**

Un élève ayant besoin d’un suivi médical particulier doit impérativement en informer le personnel de santé de l’établissement.

**Les documents médicaux** (ordonnance couvrant l’année scolaire à venir, traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens…)qui ne sont pas en possession de notre lycée, doivent être remis dès la rentrée *- le cas échéant, en faire la demande dans votre établissement* précédent.

Si besoin, un courrier signalant un élément particulier devant être connu du personnel de santé doit être transmis par mail : **ce.0670020H@ac-strasbourg.fr**

**Horaires d’été   
du secrétariat**

* Du lundi 8 au vendredi 12 juillet
* Du lundi 26 au vendredi 30 août

**de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

🕾 03 88 07 44 00

Mail : **ce.0670020H@ac-strasbourg.fr**

**Carte JEUN’EST**

Proposée par la Région Grand ’Est, c’est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.Pour l’obtenir, se connecter sur **jeunest.fr**

Le lycée devra ensuite confirmer votre inscription dans l’établissement.

Cette carte est **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l’Association Sportive…

**Lycée 4.0**

La Région Grand’Est met à disposition de chaque élève de 2nde nouvellement arrivé un ordinateur portable et une housse.

La distribution se fera quelques jours après la rentrée.

Chaque élève sera destinataire à la rentrée

de la charte d’engagement 4.0

**Cette charte sera à remettre complétée et signée**

**le jour de la remise de l’ordinateur.**

**Absence élève**

Pour signaler une absence d’un élève, merci d’utiliser l’adresse mail suivante

**vie-scolaire1.0670020H@ac-strasbourg.fr**

en précisant dans l’objet son nom, son prénom et sa classe.